



À SURVEILLER DANS LE PROCHAIN LORETTAIN

PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ

TOUTE L'INFORMATION CONCERNANT L'INSCRIPTION SERA DISPONIBLE.

BIBLIOTHÈQUE *Marie-Victorin*

Activités du 8 mars au 1^{er} avril 2007

Il suffit de s'y inscrire ou de se procurer un laissez-passer.

Activités gratuites

SPECTACLE

1^{er} avril, 10 h

LA CHASSE AU TRÉSOR

La fée des bois fête le retour du printemps en organisant une chasse au trésor pour Pâques. Mais Cravate le pirate est attiré par le trésor. Qui le découvrira en premier? Les enfants ou Cravate le pirate? Avec Julie Sa Muse.

Laissez-passer disponibles dès le 17 mars.

Clientèle : 3 à 7 ans
Durée : 45 minutes



RENCONTRE D'AUTEUR

13 mars, 18 h

RENCONTRE AVEC L'AUTEUR SYLVAIN HOTTE

Au treizième siècle, un jeune berger est vendu par un oncle cupide à l'armée du grand Gengis Khan. Après avoir lu les aventures de *Darhan*, venez rencontrer son créateur, Sylvain Hotte.

Laissez-passer disponibles dès le 3 mars.

Clientèle : 8 ans et plus
Durée : 60 minutes



ATELIER

8 mars, 9 h et 14 h

ATELIER DE PEINTURE SUR CÉRAMIQUE

Viens décorer ton bol à céréales, en créant ton propre motif et en le peignant! Le bol, la peinture et le plaisir sont inclus. Avec le Crackpot café. Inscriptions au comptoir de prêt dès le 24 février.

Clientèle : 9 à 12 ans, 9 h
6 à 8 ans, 14 h
Durée : 120 minutes

ACTIVITÉ LITTÉRAIRE

13 mars, 13 h 30

LES AMIS DU LIVRE

Des rencontres pour partager le goût des livres.

Clientèle : Adultes
Lieu : Salle *Victor-Laurin*
Durée : 180 minutes

CONFÉRENCE DE MONSIEUR CAROL ALLAIN

AVIS IMPORTANT

Veillez prendre note que la conférence de monsieur Carol Allain, qui devait avoir lieu le 4 avril, est reportée au 24 avril à 19 h. Les laissez-passer seront disponibles dès le 14 avril au comptoir de prêt de la bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE *Marie-Victorin*

**Pour plus d'information sur les activités,
composez le 641-6142, poste 4.
Au plaisir de vous voir à notre bibliothèque!**

À CONSERVER

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN

LUNDI :	FERMÉ
MARDI :	13H30 À 18H30
MERCREDI :	13H30 À 20H30
JEUDI :	13H30 À 20H30
VENDREDI :	13H30 À 20H30
SAMEDI :	9H30 À 16H00
DIMANCHE :	9H30 À 16H00

ÉVEIL À LA LECTURE

Personnage créé pour les enfants, Mamoiselle Plume raconte avec intérêt et passion quelques-uns de ses albums préférés.

BIBLIOBÉBÉ

3^e rencontre le 18 mars à 9 h 30.
Clientèle : 18 mois à 3 ans
Durée : 45 minutes

HEURE DU CONTE

DIMANCHE

3^e rencontre le 18 mars à 10 h 30.
Clientèle : 3 à 5 ans
Durée : 60 minutes

MARDI

3^e rencontre le 20 mars à 13 h 40.
Clientèle : 3 à 5 ans
Durée : 60 minutes



EXPOSITION ARTISTIQUE

Du 13 mars au 1^{er} avril

EXPLORATIONS

Une carrière d'artiste qui s'échelonne du dessin à la peinture en passant par la soudure et l'architecture, Sylvie Tremblay a un parcours hétéroclite qui l'a amenée à produire des œuvres pleines de fraîcheur, racontant chacune une histoire.

Aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



OFFRES D'EMPLOI • CLUB DE TENNIS DE L'ANCIENNE-LORETTE

COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE

Sous la responsabilité du conseil d'administration du Club de tennis, le coordonnateur ou la coordonnatrice assume la gestion, la supervision et la direction des opérations du Club selon les politiques émises par le conseil. Voici un aperçu des tâches :

- diriger le personnel d'animation et d'accueil;
- transmettre les informations, assurer les communications avec les membres et le public;
- confectionner les horaires de travail;
- compiler le temps des employés;
- superviser les tâches relatives à l'entretien des terrains et des locaux;
- assurer l'application des règles et procédures de réservation des terrains;
- coordonner la réalisation des activités pour les membres dont les jitney, tournois, ligues, etc.;
- collaborer avec les organisateurs du tournoi provincial junior pour assurer le soutien technique à sa réalisation;
- faire la promotion des activités et participer à la campagne de recrutement des membres;
- assurer le lien entre les représentants de la ville en rapport avec les services offerts au Club.

EXIGENCES :

- formation collégiale;
- excellent sens de l'organisation et bonne méthode de travail;
- connaissance du domaine du tennis;
- un grand souci de la qualité du service à la clientèle;
- expérience en gestion de personnel;
- capacité à travailler avec un conseil d'administration;
- connaissance minimale en comptabilité de base.

CONDITIONS D'EMPLOI

- poste saisonnier d'une durée minimum de 20 semaines à compter de la mi-mai;
- 35 heures par semaine, horaire variable selon les besoins;
- salaire horaire : 12 \$.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae aux coordonnées suivantes:

Concours coordonnateur (coordonnatrice)
Club de tennis L'Ancienne-Lorette
1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

ANIMATEUR OU ANIMATRICE

Sous la responsabilité du coordonnateur ou de la coordonnatrice du Club de tennis, le ou la titulaire de ce poste assume les tâches relatives à l'accueil et à l'entretien des locaux et terrains. Voici un aperçu des tâches :

- effectuer les tâches quotidiennes d'entretien des terrains et des locaux;
- accueillir et informer les membres ainsi que les visiteurs;
- prendre les réservations et encaisser les frais d'abonnements et de location des terrains;
- faire respecter, par les membres et visiteurs, les règles et procédures de réservation et d'utilisation des terrains;
- participer à l'organisation et à la réalisation des activités pour les membres dont les jitney, tournois, ligues, etc.;
- agir comme agent de promotion pour le recrutement des membres.

EXIGENCES :

- secondaire V complété;
- expérience auprès du public;
- sens de l'organisation, ordre et méthode de travail;
- connaissance du domaine du tennis sera un atout;
- un grand souci de la qualité du service à la clientèle;
- capacité à travailler en équipe.

CONDITIONS D'EMPLOI

- poste saisonnier débutant en mai;
- horaire variable selon les besoins;
- salaire horaire : 8,65 \$.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae aux coordonnées suivantes:

Concours animateur (animatrice)
Club de tennis L'Ancienne-Lorette
1575, rue Turmel,
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

SERVICE *des loisirs*

OFFRES D'EMPLOI

COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE CAMP DE JOUR

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS :

- participer à l'élaboration et à la planification du programme d'activités;
- assurer la disponibilité des ressources humaines, matérielles et physiques nécessaires à l'organisation et au déroulement des activités;
- superviser le travail des responsables adjoints et des animateurs du camp de jour;
- superviser, coordonner et contrôler le déroulement des activités;
- participer à la sélection du personnel d'animation, coordonner et contrôler leur travail;
- rédiger des rapports hebdomadaires et un rapport final.

EXIGENCES :

- formation collégiale exigée;
- posséder une très bonne connaissance et expérience du programme Vacances-Été;
- posséder une expérience en organisation d'activités et en gestion des ressources humaines;
- posséder un permis de conduire de classe 5 et avoir une automobile à sa disposition aux fins du travail;
- une bonne connaissance du domaine des loisirs municipaux est un atout important.

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES :

- sens des responsabilités et de l'organisation;
- leadership, initiative et autonomie;
- maturité et dynamisme;
- créativité et initiative;
- bonne capacité d'adaptation.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- temps partiel (jour et soir) de la fin avril à la mi-juin;
- temps plein de la mi-juin à la mi-août;
- salaire selon échelle salariale en vigueur.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae aux coordonnées suivantes:

Concours coordonnateur (coordonnatrice) • camp de jour
Service des loisirs
1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

RESPONSABLE ADJOINT(E) CAMP DE JOUR

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS :

- assister la personne responsable du camp de jour dans la réalisation des activités;
- prendre en charge des dossiers spécifiques;
- assurer le leadership de l'équipe de moniteurs et superviser leur travail;
- rédiger des rapports hebdomadaires et un rapport final.

EXIGENCES :

- être étudiant qui poursuit un programme d'études en vue de l'obtention d'un diplôme reconnu par le ministère de l'Éducation;
- avoir complété au minimum une année au collégial dans un programme approprié;
- expérience en animation de groupe;
- participer à des activités de formation, si requis;
- expérience en gestion du personnel et disposer d'une automobile constituent des atouts.

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES :

- sens des responsabilités et de l'organisation;
- leadership, maturité et dynamisme;
- créativité et initiative;
- facilité à communiquer et à travailler en équipe.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- temps partiel (jour et soir) de la fin avril à la mi-juin;
- temps plein de la mi-juin à la mi-août;
- salaire selon échelle salariale en vigueur.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae aux coordonnées suivantes:

Concours responsable adjoint(e) camp de jour
Service des loisirs
1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

MONITEUR OU MONITRICE CAMP DE JOUR

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS :

- participer à la préparation et à la réalisation du programme d'activités;
- assurer l'animation d'un groupe d'enfants.

EXIGENCES :

- être étudiant qui poursuit un programme d'études en vue de l'obtention d'un diplôme reconnu par le ministère de l'Éducation;
- détenir un diplôme d'études secondaires;
- avoir de l'expérience en animation de groupe;
- avoir des connaissances dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes : arts plastiques, art dramatique, musique, tennis, tir à l'arc, loisirs scientifiques, escalade et/ou autres;
- détenir des cartes de compétence dans le cas d'une spécialisation;
- participer à des activités de formation, si requis.

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES :

- sens des responsabilités et de l'organisation;
- leadership, maturité et dynamisme;
- créativité et initiative;
- facilité à communiquer et à travailler en équipe;
- désir et motivation à travailler auprès des enfants.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- temps plein environ 40 heures par semaine, de la fin juin à la mi-août;
- temps partiel de la mi-juin à la fin juin;
- salaire selon échelle salariale en vigueur.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae aux coordonnées suivantes:

Concours moniteur (monitrice) au camp de jour
Service des loisirs
1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

PRÉPOSÉ(E) AUX TERRAINS SPORTIFS

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS :

- accueillir et diriger les usagers selon les horaires d'activités;
- assurer une surveillance constante des lieux dans le respect des règlements municipaux en vigueur;
- préparer les terrains sportifs pour les activités (baseball, soccer, tennis, pétanque, etc.);
- passer la grille sur les terrains de balle, installer les buts, faire les lignes, allumer les lumières;
- assumer les travaux d'entretien des locaux, salles de toilettes, boîtes des marqueurs et abords des terrains extérieurs;
- assurer la cueillette des ordures et maintenir les espaces dans un état de propreté.

EXIGENCES :

- être étudiant qui poursuit un programme d'études en vue de l'obtention d'un diplôme reconnu par le ministère de l'Éducation;
- détenir un diplôme d'études secondaires;
- détenir un permis de conduire et des connaissances pertinentes à l'emploi sont des atouts importants.

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES :

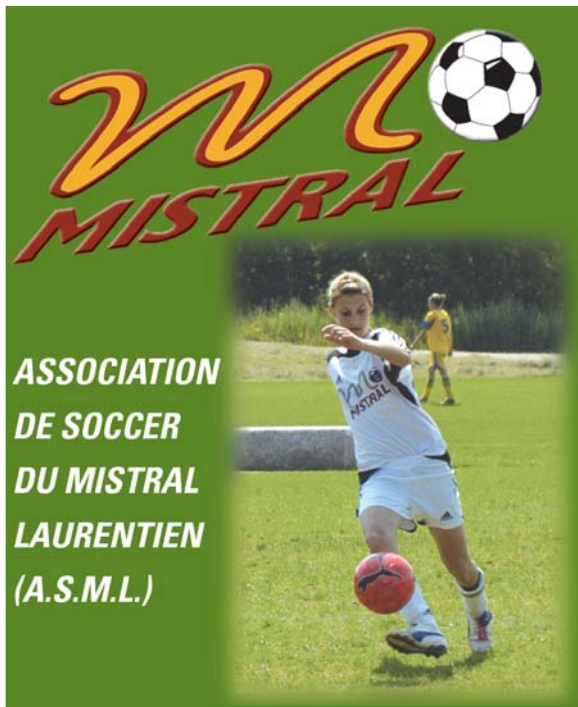
- sens des responsabilités accru;
- facilité à communiquer avec la clientèle et les usagers;
- minutie, ponctualité et fiabilité.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- travailler le soir et les fins de semaine durant la période du 1^{er} mai au 10 septembre.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae aux coordonnées suivantes:

Concours préposé(e) aux terrains sportifs
Service des loisirs
1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5



**ASSOCIATION
DE SOCCER
DU MISTRAL
LAURENTIEN
(A.S.M.L.)**

ASSOCIATION DE SOCCER DU MISTRAL LAURENTIEN SOCCER

TABLEAU DE TARIFICATION

Catégorie	Préalable né en	Coût 1 ^{er} enfant Coût de base
U-4F	2003	80 \$
U-4M	2003	80 \$
U-5F	2002	95 \$
U-5M	2002	95 \$
U-6F	2001	95 \$
U-6M	2001	95 \$
U-7F	2000	95 \$
U-7M	2000	95 \$
U-8F	1999	120 \$
U-8M	1999	120 \$
U-9F	1998	120 \$
U-9M	1998	120 \$
U-10F	1997	120 \$
U-10M	1997	120 \$
U-11F	1996	120 \$
U-11M	1996	120 \$

Tarifification familiale :

3^e enfant et + : 50 % de réduction sur le tarif régulier.
La réduction s'applique au plus jeune inscrit et n'est pas applicable sur le coût de la culotte et des bas (20 \$).

ASSOCIATION DE SOCCER DU MISTRAL LAURENTIEN SOCCER

TABLEAU DE TARIFICATION

Catégorie	Préalable né en	Coût 1 ^{er} enfant Coût de base
U-12F	1995	120 \$
U-12M	1995	120 \$
U-13F	1994	120 \$
U-13M	1994	120 \$
U-14F	1993	120 \$
U-14M	1993	120 \$
U-15F	1992	130 \$
U-15M	1992	130 \$
U-16F	1991	130 \$
U-16M	1991	130 \$
U-17F	1990	135 \$
U-17M	1990	135 \$
U-18F	1989	135 \$
U-18M	1989	135 \$

SENIOR (1988 et avant) Voir « Coût supplémentaire »
ADULTE - Inscription à partir du 1^{er} avril sur Internet

Catégories U-4 à U-18 :

Le coût de tarification indiqué inclut le tarif de base pour les activités de la saison régulière et la participation à un camp pré-saison.

ASSOCIATION DE SOCCER DU MISTRAL LAURENTIEN (A.S.M.L.)

Cette association est responsable de l'organisation des activités de soccer sur son territoire, et ce, pour tous les groupes d'âge.

INSCRIPTION

Les inscriptions doivent se faire **EN PERSONNE** en vous présentant à l'un des endroits indiqués ci-dessous, à la date et à l'endroit qui vous convient.

- **Courcelette** : Centre des sports, édifice 516, Valcartier, samedi 24 février, de 9 h à 13 h.
- **Val-Bélair** : Salle du conseil – bureau d'arrondissement Laurentien 3490, route de l'Aéroport, samedi 10 mars, de 9 h à 13 h.
- **L'Ancienne-Lorette et secteur Chauveau** : Centre Trois-Saisons, 1469, rue Buffon, dimanche 11 mars, de 9 h à 13 h.
- **Secteur Champigny** : École Les Primevères, 1465, rue Félix-Antoine-Savard, dimanche 18 mars, de 9 h à 13 h.

NOTE : Vous pourrez également vous inscrire en vous présentant au bureau de l'organisme avec tous les documents nécessaires (voir horaire sur notre site Internet : www.mistrallaurentien.com).

Les catégories sont contingentées. L'ordre de priorité sera considéré pour les inscriptions. Lorsque l'Association aura atteint son maximum de participants par catégorie, les inscriptions seront placées sur une liste de réserve.

Les inscriptions sont conditionnelles à l'implication d'entraîneurs bénévoles pour chacune des équipes.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements par cartes de débit, de crédit ou par chèque sont acceptés. Toutefois, l'organisme n'accepte pas les chèques post-datés. Les chèques devront être faits à l'ordre de **L'ASSOCIATION DE SOCCER DU MISTRAL LAURENTIEN**.

Pièces à joindre :

- Photo (5 cm x 4 cm) pour les jeunes de U8 à senior seulement;
- Preuve d'âge (photocopie du certificat de naissance ou de la carte d'assurance maladie);
- Chèque pour le paiement de l'inscription.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Toute demande devra se faire auprès de Steve Gauvin, soit par courriel à soccer@videotron.ca ou par la poste à : **Association de soccer du Mistral Laurentien, C.P. 88128, Succ. Val-Bélair, Québec, G3J 1Y9.**

CATÉGORIE AA

Les joueurs intéressés à faire partie d'une équipe compétitive AA (U-9 à senior) doivent procéder à l'inscription avant le 18 mars en payant le montant de base (voir tableau). Ensuite, ils pourront se présenter aux camps de sélection (voir horaire sur le site Internet : www.mistrallaurentien.com).

Si un joueur est sélectionné, un montant supplémentaire sera facturé directement à l'équipe représentant la différence des coûts d'opération récréatif-compétitif (voir coût supplémentaire AA).

Coût supplémentaire AA :

- U9 à U11 : 30 \$ • U15 à U18 : 35 \$ • U12 à U14 : 45 \$ • Senior : 190 \$ (coût total)

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Les joueurs inscrits à l'A.S.M.L. participent à plusieurs activités. Ces activités sont disponibles dans deux secteurs soit « ALQL » pour les gens de L'Ancienne-Lorette et du quartier Laurentien (Champigny/Chauveau) et « VBC » pour les gens du secteur de Val-Bélair et de Courcelette.

Vous pouvez participer aux activités dans le secteur de votre choix.

PROGRAMMES OFFERTS EN 2007

Voici le détail des programmes offerts par l'ASML :

• Programme de développement (U-4 à U-7)

U-4 : Ligue locale à 5 contre 5. Tous les matchs ont lieu les lundis et un mercredi sur deux, à 18 h 30. Il est possible que des parties entre secteurs (L'Ancienne-Lorette/Val-Bélair/Champigny et Chauveau) soient organisées pendant la saison.

U-5 à U-7 : Ligue locale à 5 contre 5. Deux activités par semaine seront comprises pour le bon développement des jeunes. Il y aura un calendrier de matchs entre secteurs et un plateau où l'on retrouvera des parties, des jeux présportifs, des parcours de coordination où les jeunes développeront leur capacité motrice. Une bonne motricité aidera plus tard le joueur à développer à son tour des capacités et des habiletés techniques avec le ballon.

U-5 : Lundi (plateau), mercredi (match).

U-6 : Mardi (plateau), jeudi (match).

U-7 : Mercredi (plateau), jeudi (match).

• Ligue de soccer récréative de Québec (U-8 à U-18)

Regroupement d'associations sur la rive nord de Québec. 50 % des rencontres (8 matchs) ont lieu sur le territoire de l'A.S.M.L., les autres ont lieu à l'extérieur (ex. : Duberger/Les Saules, Neufchâtel, Loretteville, Cap-Rouge, Saint-Raymond, Pont-Rouge et autres). Les jours et heures d'activités sont variables et déterminés par la ligue et non les associations locales.

• Ligue de soccer adultes mixte (30 ans et +) (matchs seulement)

Nous invitons tant les femmes que les hommes à s'inscrire à l'une des ligues adultes mixte (voir tableau).

L'Ancienne-Lorette : Dimanche, à 10 h, terrain du parc de la Rivière

Champigny/Chauveau : Dimanche, à 10 h, terrain du parc Les Primevères, #2
Mercredi, à 18 h 30, terrain du Camp Saint-Albert

Val-Bélair : Vendredi, à 18 h 30, terrain du parc Jules-Émond

Demandes spéciales concernant le regroupement de joueurs :

Avec plus de 2 200 jeunes, aucune demande spéciale ne pourra être traitée, sauf pour des joueurs d'une même famille.

ÉQUIPEMENT

POUR LE CAMP DE SÉLECTION AA ET LE CAMP PRÉ-SAISON A : Espadrilles, protège-tibias, bas recouvrant les protège-tibias, short et t-shirt.

POUR LA SAISON DE SOCCER

• Catégories U-4 à U-7

Souliers de soccer (non obligatoires mais fortement recommandés) et protège-tibias. Les bas, le short et le chandail sont fournis par l'Association et demeurent la propriété du joueur.

• Catégories U-8 à U-11 A

Souliers de soccer (non obligatoires mais fortement recommandés), protège-tibias, les bas et le short aux couleurs du club sont obligatoires. Les bas et le short sont fournis et demeurent la propriété du joueur. Le chandail est fourni par l'Association et devra être remis en bon état lors de la dernière activité de la saison.

• Catégories U-12 à U-18 A

Souliers de soccer (non obligatoires mais fortement recommandés), protège-tibias, les bas et le short aux couleurs du club sont obligatoires. Prévoir l'achat des bas (5 \$) et du short (15 \$). Ces articles sont obligatoires et ne sont pas inclus dans le coût de tarification (ex. : U12 = 120 \$ pour l'inscription + 15 \$ pour le short + 5 \$ pour les bas = 140 \$ - montant total à payer).

Les bas et le short demeurent la propriété du joueur. Le chandail est fourni par l'Association et devra être remis en bon état lors de la dernière activité de la saison.

• Catégories AA (U-9 à SENIOR)

Souliers de soccer (non obligatoires mais fortement recommandés), protège-tibias, les bas et le short aux couleurs du club sont obligatoires. Le short et les bas ne sont pas inclus dans la tarification et leur coût devra être assumé par le participant lors de l'inscription au AA (tarification supplémentaire). Les bas et le short demeurent la propriété du joueur. Le chandail est fourni par l'Association et devra être remis en bon état lors de la dernière activité de la saison.

Note – Il sera possible de se procurer des bas et des shorts supplémentaires pendant les heures de bureau.

- Équipes U4 à U18 A : bas (5 \$) et short (15 \$).
- Équipes U9 à senior AA : bas (6 \$) et short (22 \$).

Pour connaître les heures d'ouverture, consultez notre site Internet : www.mistrallaurentien.com.

AUTRES

• **Camp de sélection AA** : nous vous invitons au camp de sélection de l'Association de soccer du Mistral Laurentien, équipes compétitives AA. L'objectif est de recruter les meilleurs joueurs. Les entraînements sont supervisés par des entraîneurs sélectionnés par le club. Pour le premier entraînement, arrivez 20 minutes avant l'heure prévue. Pour connaître l'horaire du camp de sélection, consultez notre site Internet.

Lorsque la sélection des joueurs sera terminée, l'Association verra à facturer chaque équipe pour la différence du coût qu'occasionne la participation au AA.

Les coûts reliés à l'utilisation des gymnases pour le camp de sélection seront aux frais des équipes.

• **Camp pré-saison A** : sur confirmation de votre inscription, vous recevrez l'horaire du camp pré-saison A (équipes récréatives). Aussi, nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet de l'A.S.M.L. pour connaître les modifications aux horaires du camp ou autres.

• **Personnel recherché** : toute personne intéressée à occuper un poste d'entraîneur ou d'assistant-entraîneur est priée de donner son nom à Jérôme Maissant, au 953-0735 ou par courriel : jeromesoccer@hotmail.com

• **Formation** : l'Association s'engage à fournir une clinique de formation. De plus, les entraîneurs seront assistés par un directeur technique et des adjoints.

RENSEIGNEMENTS

Pour toute autre information, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.mistrallaurentien.com. Vous pouvez aussi joindre le personnel permanent de l'Association :

Steve Gauvin, directeur général
953-0790 • soccer@videotron.ca

Jérôme Maissant, directeur technique
953-0735 • jeromesoccer@hotmail.com



ASSOCIATION DES SPORTS DE BALLE DE VAL-BÉLAIR ET L'ANCIENNE-LORETTE (VBAL)

Le baseball, un sport qui frappe...
Le baseball, un sport qui « fly »...
Le baseball, un sport qui te permettra de te dépasser...



Viens voir, l'essayer c'est l'adopter !

SAISON RÉGULIÈRE

Camp de mise en forme et sélection : Dès le début du mois d'avril, des camps de mise en forme commenceront. Lors de ces camps les joueurs seront classés dans un des trois types de ligues suivants :

- Niveau « B »
- Niveau « A »
- Niveau « AA » 1^{re} ou 2^e année

SPÉCIFICATIONS :

Niveau A et B : Veuillez noter que toutes les parties et pratiques s'effectueront sur les terrains des deux secteurs selon les disponibilités des terrains.

Niveau « AA » 1^{re} et 2^e année : Veuillez noter qu'un joueur sélectionné pour une équipe de calibre compétition « AA » devra déboursier un montant supplémentaire pour couvrir les frais d'inscription exigibles par l'organisation responsable, nommée la « zone », ainsi que des frais minimes lors des camps de sélection.

Équipement : Tout l'équipement sera fourni pour les pratiques et les matchs. Seules les catégories Pee-wee et plus doivent avoir leur propre casque de frappeur.

Date limite d'inscription : le vendredi 31 mars 2007

TABLEAU DE TARIFICATION

Catégorie	Préalables né en	Coût 1 ^{er} enfant
Prénovice	2002-2003	100 \$
Novice	2000-2001	100 \$
Atome	1998-1999	125 \$
Moustique	1996-1997	150 \$
Pee-wee	1994-1995	150 \$
Bantam	1992-1993	150 \$
Midget	1989-1991	150 \$

Tarifification familiale 2^e enfant : réduction de 30 \$
3^e enfant : réduction de 40 \$

Un montant de 20\$ a été ajouté pour l'uniforme de baseball. Ce montant vous sera remboursé lors du retour de cet uniforme à la fin de la saison.

Modalités de remboursement : Toute demande de remboursement des frais d'inscription doit être présentée AVANT la première partie de la saison, par écrit, auprès de la registraire madame Denise Beaupré à l'adresse de l'ASBAL et un minimum de 25% des frais d'inscription sera retenu. Toute demande de remboursement sera soumise au comité et ne pourra être acceptée pour un mécontentement lié au classement du joueur.

CAMP D'ÉTÉ MULTI-SPORT

Concentration baseball

Nous vous invitons à lire notre programme conçu pour les jeunes nés entre le 1^{er} janvier 1994 et le 31 décembre 2001. Ce camp est accessible autant pour les jeunes de niveau compétition que ceux de niveau participation. Chaque jeune développera et améliorera ses habiletés techniques avec son groupe d'âge respectif. Plaisir et progrès sont garantis grâce à un programme riche et adapté. Notre mission est d'épanouir les jeunes avec les valeurs saines et éducatrices du sport. Nous utilisons tout simplement le baseball comme pédagogie à la réussite. En plus d'avoir pour but d'initier ou de perfectionner les habiletés techniques des jeunes qui sont friands de baseball, nous essayons de leur inculquer le goût de l'effort, de développer la confiance en soi et le plaisir de jouer. Le tout dans un cadre et une ambiance amicale.

PROGRAMME TYPE D'UNE JOURNÉE

9h00 à 9h45	Prise des présences et réchauffement
9h45 à 10h45	Ateliers de Baseball
10h45 à 11h00	Pause - collation
11h00 à 12h00	Ateliers multi-sport
12h00 à 13h00	Dîner
13h00 à 14h00	Ateliers de Baseball
14h00 à 14h15	Pause - collation
14h15 à 15h00	Ateliers multi-sport
15h00 à 16h00	Soccer, tennis ou autres activités

Les activités se dérouleront sur les terrains de baseball situés au parc de la Rivière de L'Ancienne-Lorette, à proximité de l'aréna.

En cas de pluie, des activités portant sur le baseball auront lieu à l'intérieur du «chalet» situé au parc de la Rivière.

Date limite d'inscription : le vendredi 31 mars 2007

Politique de remboursement : En cas d'annulation avant le début du camp, des frais d'administration de 25 \$ par enfant seront retenus sur le montant versé. Une fois le camp commencé, en cas de maladie ou d'accident, la valeur de chaque jour d'absence sera remboursée sur la présentation d'un certificat médical. Il n'y aura aucun remboursement si l'enfant ne se présente pas au camp ou s'il quitte pour toute autre raison.

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE :

- **D'arbitres**
Les arbitres doivent avoir 14 ans et plus, aimer le baseball et vouloir s'y impliquer. Une formation obligatoire et gratuite sera donnée aux personnes intéressées à être arbitres.
- **De marqueurs :**
Les marqueurs doivent avoir 13 ans et plus. Vous aimez suivre les parties de baseball, joignez-vous à nous en vous impliquant. Une formation obligatoire et gratuite vous sera donnée.
- **Coachs et Assistant coachs :**
Ces postes sont à combler à titre « bénévole », des formations seront exigibles pour certains niveaux.



Service de garde complémentaire offert :

Un service de garde en complément du Camp d'été multi-sport, concentration baseball est offert sur demande.

Horaire : 7 h à 9 h et 16 h à 18 h

Le tarif sera de 2 \$ de l'heure payable au début de la semaine de garde. Le temps sera arrondi à chaque tranche de 15 minutes.

www.vbal.qc.ca

Compléter la Fiche d'inscription. Faire un chèque à l'ordre de : ASBAL et faire parvenir le tout à : ASBAL, à l'attention de Denise Beaupré au 1711, rue Damiron, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 4B4

Saison régulière : pour information, contactez la registraire, Denise Beaupré au 872-3649

Camp d'été : pour information, contactez le responsable Guillaume Noël au 877-6129

Postes à combler : pour information, contactez la responsable Nathalie D'Amours au 872-4414

FICHE D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE - SAISON RÉGULIÈRE 2007 et/ou CAMP BASEBALL - 2007

ENFANT		Semaine :	Coût	Rabais	Total
Nom :	Prénom :	Du 25 juin	_____	- _____	= _____
Adresse :	Municipalité :	Du 2 juillet	_____	- _____	= _____
Tél. résidence	Code postal :	Du 9 juillet	_____	- _____	= _____
Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	Date de naissance :	Du 16 juillet	_____	- _____	= _____
PARENTS		Du 23 juillet	_____	- _____	= _____
Nom et prénom de la mère :		Du 30 juillet	_____	- _____	= _____
Adresse :	Municipalité :	Du 6 août	_____	- _____	= _____
Tél. résidence :	Tél. bureau :	Du 13 août	_____	- _____	= _____
Cellulaire :	Courriel :	Tarif : 105 \$ / semaine • Rabais 15 \$ par semaine pour chaque enfant inscrit de 2 à 3 semaines • Rabais 20 \$ par semaine pour chaque enfant inscrit à 4 semaines et plus. • 50 % payable lors de l'inscription • 50 % payable au plus tard le 25 juin			
Nom et prénom du père :		J'utiliserai le service de garde : <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Fin de journée			
Adresse :	Municipalité :				
Tél. résidence :	Tél. bureau :				
Cellulaire :	Courriel :				
Le reçu pour fin d'impôt doit être émis au nom du <input type="checkbox"/> Père ou de la <input type="checkbox"/> Mère					
No d'assurance sociale* :					
* Directive du ministère de Revenu NAS obligatoire. Aucun reçu d'impôt ne sera émis sans NAS.					



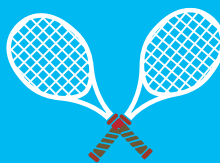
LE CLUB DE TENNIS DE L'ANCIENNE-LORETTE

ABONNEMENTS SAISONNIERS

Le conseil d'administration du Club de tennis de L'Ancienne-Lorette informe les adeptes du tennis que les abonnements saisonniers seront vendus au centre communautaire situé au 1315, rue des Loisirs, aux dates suivantes :

27 ET 28 MARS DE 19 H À 21 H • 10 ET 11 AVRIL DE 19 H À 21 H

Les prix des abonnements saisonniers demeurent les mêmes que l'an dernier.



Veuillez prendre note que toutes les informations pertinentes sur les activités du Club de tennis seront disponibles sur le site Internet :

www.tennis-anc-lorette.ca,

à compter du 19 mars, et seront diffusées dans le journal Le Loretain du mois d'avril.



www.lesgrandsenfants.com



La troupe de théâtre amateur Les Grands Enfants de L'Ancienne-Lorette s'est monté une programmation 2007 des plus marquantes : une dramatique de Marcel Dubé et une épopée historique de Arthur Miller; deux mises en scène originales, signées Réjean Vigneault.

Économisez en réservant vos billets à l'avance au 871-8402!

PIÈCE 1

AU RETOUR DES OIES BLANCHES

Marcel Dubé

Mise en scène de Réjean Vigneault

Le portrait tragique d'une famille camouflant le pire sous le couvert des apparences.

Des textes brillants. Un suspense verbal révélant des personnages d'une étonnante vérité.

À coup sûr, vous serez touchés par Dubé.
À voir absolument!

9*, 10, 16 et 17 mars

*Soirée bénéfice au profit de l'association Les Diabétiques de Québec

PIÈCE 2

LES SORCIÈRES DE SALEM

Arthur Miller

Mise en scène de Réjean Vigneault

Un véritable crescendo de la peur. Légendaire caricature de ces délires collectifs qui, alimentés par de sordides intentions, peuvent laisser place aux pires excès!

Pas moins de 17 comédiens, une vingtaine de personnages bien typés, des costumes d'époque, des textes remplis de magie...

30* et 31 mars, 13 et 14 avril

* Soirée bénéfice au profit de la Fondation Rêves d'Enfants

**20 HEURES, COLLÈGE DE CHAMPIGNY, 1400, ROUTE DE L'AÉROPORT
ADULTE : 15 \$ • PRÉVENTE : 13 \$ • 16 ANS ET MOINS : 7 \$
ASSISTEZ AUX DEUX PRODUCTIONS POUR 22 \$**

L'AFÉAS DE L'ANCIENNE-LORETTE

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale de L'Ancienne-Lorette (AFÉAS) invite la population du grand Québec métropolitain à célébrer la :

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME, LE JEUDI 8 MARS 2007 À 20 HEURES

Salle des Chevaliers de Colomb, 1300, rue de la Hutte à L'Ancienne-Lorette

CONFÉRENCIÈRE INVITÉE

Francine Ruel, comédienne et auteure bien connue.

La conférence « Être femme en 2007 », nous fera réaliser qu'il reste encore du travail à faire afin d'améliorer la vie quotidienne des femmes et de leur famille au Québec.

Cette rencontre saura plaire à toute personne désireuse de faire le point sur la condition féminine québécoise. Il est parfois utile et surprenant de se rendre compte que rien n'est jamais acquis ni gagné d'avance pour les femmes, même en 2007. Venez donc partager avec nous ces moments d'information et de réflexion.

Pour toute information additionnelle et pour l'achat de cartes d'admission, vous pouvez communiquer avec l'une des personnes suivantes : Lucie au 877-1824, Huguette au 872-5850, ou Anita au 877-0001. Veuillez prendre note que les heures allouées à la vente des cartes sont de 18 h à 21 h, tous les jours.



SERVICE *d'urbanisme*

HYGIÈNE...RESPECT...CIVISME...

Votre compagnon à quatre pattes laisse ses traces...
FAITES-LES DISPARAÎTRE, RAMASSEZ-LES!

Omettre de ramasser, déposer dans un récipient et de mettre au rebut les excréments de son chien ou du chien sous sa garde, lorsque lesdits excréments se retrouvent sur le domaine public ou sur la propriété privée d'un tiers, constitue une nuisance et une entrave au règlement relatif au contrôle des chiens.

Alors!...
lorsque vous promenez
votre animal,

PRÉVENEZ LE COUP,
PRÉMUNISSEZ-VOUS
D'UN SAC.

Le respect des autres et de
l'environnement PENSEZ-Y!



SERVICE *du greffe*

AVIS PUBLIC DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis est, par les présentes, donné :

Que le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette statuera lors de sa séance régulière qui se tiendra le 10 avril 2007, à 20 h, à la salle du conseil située à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

- Propriété sise au 1911, rue de l'Estoc à L'Ancienne-Lorette, lot 2 926 617 du cadastre du Québec : rendre réputée conforme la superficie de la cour arrière afin que cette dernière soit réduite à 35 % en lieu et place des 40 % exigés par le règlement de zonage n° V-965-89, de façon à régulariser la situation à cette adresse.
- Propriété sise au 1960, rue Damiron à L'Ancienne-Lorette, lot 1 259 951 du cadastre du Québec : rendre réputée conforme l'installation d'une thermopompe afin que cette dernière soit installée en cour latérale droite à 1,18 mètre des limites de l'emplacement voisin en lieu et place d'être située dans la cour arrière à 5 mètres de l'emplacement voisin, tel qu'exigé par le règlement de zonage n° V-965-89, de façon à régulariser la situation à cette adresse.
- Propriété sise au 1068, rue Saint-Paul à L'Ancienne-Lorette, lot 1 310 523 du cadastre du Québec : rendre réputée conforme la construction d'un garage incorporé avec une pièce habitable au dessus de ce dernier, en cour latérale droite à 1 mètre de la limite de l'emplacement en lieu et place des 3,9 mètres exigés par le règlement de zonage n° V-965-89, de façon à régulariser la situation à cette adresse.
- Propriété sise au 1440, rue des Pins Ouest à L'Ancienne-Lorette, lot 1 778 681 du cadastre du Québec : rendre réputée conforme la marge de recul latérale gauche afin que cette dernière soit portée à 0,55 mètre en lieu et place du 0,6 mètre exigé par le règlement de zonage n° V-965-89, de façon à régulariser la situation à cette adresse.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette relativement à ces demandes au cours de la séance du 10 avril 2007.

Donné à L'Ancienne-Lorette ce 7 mars 2007

M^e Claude Deschênes, avocat
Greffier de la Ville

SERVICE *des travaux publics*

ENNEIGEMENT DES BORNES D'INCENDIE

Afin de pouvoir vous offrir un service contre les incendies des plus efficaces, le Service des travaux publics vous demande de ne pas enneiger les bornes d'incendie lors du déneigement de votre entrée de façon à ce que l'accès y soit rapide en cas d'urgence.



À CONSERVER STATIONNEMENT DE NUIT

Le stationnement est-il permis ?

Afin de permettre à un plus grand nombre de citoyens de stationner leur véhicule dans les rues durant la saison hivernale, la Ville de L'Ancienne-Lorette autorise le stationnement dans les rues en tout temps, SAUF... lorsqu'il y aura opération de déneigement. Évidemment, cette façon de faire exige que chaque citoyen se renseigne auprès de la Ville s'il est permis ou non de stationner dans les rues lorsque la température est incertaine en composant le 872-9817. Un message enregistré vous informera de l'interdiction ou de la permission de stationner dans les rues.

Durée de l'interdiction

Les interdictions de stationner dans les rues pendant une opération de déneigement durent jusqu'à ce que les opérations de déneigement soient terminées.

Sanctions possibles

Les contrevenants verront la possibilité que leur véhicule soit déplacé et devront payer une amende, en plus de payer les frais de remorquage. Les véhicules stationnés illégalement seront garés dans la même rue ou dans une rue avoisinante déjà déblayée. Les propriétaires pourront reprendre possession de leur véhicule sans aucune autre formalité, mais avec une contravention apposée au pare-brise.

**N'OUBLIEZ PAS QU'UN APPEL COÛTE MOINS CHER
QU'UN REMORQUAGE !**

CERCLE DE FERMIÈRES DE L'ANCIENNE-LORETTE

RÉUNION MENSUELLE

14 MARS 2007, 19 H 30
SOUS-SOL DE LA SACRISTIE

Il y aura une conférence sur la microscopie
« Un pas vers l'amélioration de la santé »
(médecine douce) donnée par madame Lucille Jean.

INFORMATION : SYLVIE MARCOUX AU 871-2295.

SERVICES MUNICIPAUX

Direction générale	André Pelchat	872-9811
Greffe et contentieux	Claude Deschênes, avocat	872-9811
Trésorerie	Donald Tremblay	872-9811
Urbanisme	Valérie Dubois	872-9811
Travaux publics	André Rousseau	872-8450
Loisirs	Jacques-Alexandre Gravel	872-9811
Bibliothèque Marie-Victorin	Nicole Gauthier	641-6142
Amphiglace Mario-Marois		877-3723
Protection des animaux		840-1000
Comité consultatif d'urbanisme	Jean Bédard	872-7689

CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Émile Loranger	872-0104
Conseillers		
District (1) St-Jacques	Josée Ossio	872-9811
District (2) Notre-Dame	André Laliberté	864-7545
District (3) St-Paul	Louis Marcotte	872-1837
District (4) St-Olivier	Jean-Luc Jolivet	877-5079
District (5) St-Jean-Baptiste	Christian Thériault	652-6328
District (6) Des Pins	Robert Gosselin	872-9811

LISTE des organismes

Les organismes jouent un rôle prépondérant dans la vie sociale, culturelle et communautaire. Ils apportent une importante contribution à l'organisation et l'animation des activités de loisir pour tous les groupes d'âge. Ils sont le reflet du dynamisme du milieu.

ARTS ET CULTURE

Club Photo	Jean Gariépy	872-6888
Corps musical L'Odyssée	Philippe Beurivage	265-9387
Groupe Rythmoson	Marie-Hélène Parent www.rythmoson.com	871-6077
Temps-Dance	Nathalie Robitaille	877-1536
Théâtre les Grands enfants	Alain Therrien	872-3160
Société d'histoire de L'A.L.	Benoît Rocheleau	871-1694

CLUBS SOCIAUX

Club Lions	Richard Dufour	871-0766
Club Optimiste	Yvon Jacques	872-0935
Club Richelieu	Serge Alain	872-8985
Club Rotary	Fernand Lemay	871-1410

SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

A.F.E.A.S.	Monique côté	844-0104
Apprenti de la couture	Mariette Pearson	877-1338
Association des gens d'affaires	Julie Dufresne	265-7987
Cercle de Fermières	Martine Vileneuve	877-1092
Chantelait inc.	Micheline Le Bel	864-7724
Chavaliers de Colomb	Michel Gaudreau	845-1587
Conférence Saint-Vincent de Paul	Claude-André Blais	874-0101
Corp. de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette	Lucie Savard	872-3082
Corps de Cadets 2846	Félipe Marquez	872-9909
Corps de Cadets de l'Air Escadron 921	Yvan Ernould	687-4591
Groupe Scout	Lynne Lachance	877-3530
La Maison des jeunes Le Repère	Jocelyn Richard	871-2819
Les Aînés de L'Ancienne-Lorette	Jean-Claude Paquet	872-3957
Mouvement Couple et Famille	Pierre Bélanger	806-2534
Service d'entraide Rayon de Soleil	Micheline Lamontagne	871-7055

SPORT ET PLEIN AIR

Association de Ringuette	Gaétan Duchesne	570-2355
Association des sports de balle	www.vbal.qc.ca	
Association de soccer du Mistral Laurentien	Benoît Gosselin www.mistrallaurentien.com	872-0250
Club cycliste Vélorette	Lucille Fecteau www.velorette.ca	524-3092
Club de patinage artistique	Annie Thibodeau	687-6293
Club de patinage sportif	Charles Thibeault	877-3504
Club de tennis	Serge Breton	872-7246
Hockey L'Ancienne-Lorette (H.A.L.)	Yvon Gagnon www.halmustangs.qc.ca	871-4802
Karaté Kyoshindo	Michelle Painchaud www.karatekyoshindo.com	871-7334
Ligue de pétanque Les boules d'argent	Gabrielle Roberge	626-2105
Tournoi National de Hockey Bantam inc.	Robert Carrier www.tnhbal.ca	871-9027

CLUB LES AÎNÉS DE L'ANCIENNE-LORETTE FADOQ

Le club Les Aînés de L'Ancienne-Lorette vous invite à ses soirées de danse les vendredis 2, 9, 16, 23 et 30 mars 2007 au 1741, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette.

LE 16 MARS, NOUS FÊTERONS LA SAINT-PATRICK!

Les portes ouvrent à 18 h 30 et la soirée commence à 17 h 45 pour se terminer à 24 h. Un buffet est servi à 23 h. L'orchestre Les Laurentiens offre la musique sous la direction de monsieur André Gosselin, animateur.

DANSE SOCIALE, DE LIGNE ET CANADIENNE
PRIX D'ENTRÉE : 7 \$ / membre • 9 \$ / non-membre

À NE PAS MANQUER!

GALA MUSICAL LE 1^{er} AVRIL 2007

Gala sous la direction de monsieur Michel Lambert.

Les portes ouvrent à 10 h et le gala se termine à 20 h.

Prix d'entrée : 8 \$

CABANE À SUCRE LE 3 AVRIL 2007

Journée à la cabane à sucre L'En-tailleur à Saint-Pierre-de-l'Île d'Orléans.

DANSE AVEC L'ANIMATEUR ANDRÉ GOSSELIN

Départ de la salle : 11 h

Retour à la salle : 16 h

Coût du transport en autobus : 4 \$

Coût du repas : 14 \$ (payé sur place)

Les billets sont en vente à la salle, le mardi et le jeudi de 13 h à 16 h.

Pour information : M^{me} Mailloux ou M^{me} Goupil au 871-3648.

Les membres et non-membres sont les bienvenus!

CLUB PHOTO

Le Club photo de L'Ancienne-Lorette reçoit monsieur Benoît Roy à la bibliothèque Marie-Victorin située au 1635, rue Notre-Dame à L'Ancienne-Lorette.

Sujet : LA PHOTO D'ASTRONOMIE

Date : vendredi, 6 avril 2007 • Heure : 20 h à 22 h

Le **LORETTain**
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Conception : Le Journal de L'Ancienne-Lorette

Tirage : Plus de 8000 exemplaires

Ville de L'Ancienne-Lorette

Le Loretain est un périodique publié 11 fois par année par la Ville de L'Ancienne-Lorette et distribué gratuitement dans tous les foyers de L'Ancienne-Lorette.

Toute information pour Le Loretain doit être acheminée à :

L'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette
1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

Tél. : 418 872-9811

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.